

## Acte n°2023-05

**Le Conseil des sports plénier, en sa séance du 16 mai 2023  
sous la présidence de Marie-Karine LHOMME,  
Vice-Présidente de l'Université Lumière Lyon 2,**

*Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L714-42 et suivants*

*Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2*

*Vu les statuts du service universitaire des activités physiques, sportives, artistiques et de pleine nature de l'Université Lumière Lyon 2*

Le quorum ayant été constaté en début de séance (16 membres présents ou représentés), le Conseil des sports s'est tenu en salle du Conseil de l'IUT, campus PDA, à 10h00.

### **Prend l'acte suivant :**

#### **Proposition de nomination du/de la Directeur/trice et du/de la Directeur/trice adjoint/e du SUAPS.**

Après présentation du bilan du mandat écoulé et de la profession de foi du binôme Sébastien VALIN (Directeur) et Catherine LEROUX (Directrice adjointe), les membres du Conseil des sports ont procédé au vote sur la candidature de ce binôme.

Les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Membres en exercice : 21

Quorum : 11

Présents et représentés : 16

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 16

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil des sports propose la candidature de Sébastien VALIN et Catherine LEROUX à la direction du SUAPS pour un mandat de deux ans et conformément aux statuts, avec pour fonctions respectives :

- Directeur : Sébastien VALIN
- Directrice adjointe : Catherine LEROUX

Sont annexés au présent acte : la déclaration de candidature et la profession de foi de Sébastien VALIN et Catherine LEROUX.

Fait à Lyon, le 22 mai 2023.

La Présidente de l'Université Lyon 2  
Nathalie DOMPNIER